

Une solution de maîtrise du temps de travail agricole avec APTIMIZ

Mesurer automatiquement et analyser son temps de travail en agriculture



Présentation

APTIMIZ :

Il s'agit d'une application disponible sur ordinateur et Smartphone dont les finalités sont d'améliorer l'organisation du travail et la rentabilité des exploitations par une connaissance précise des temps de travaux sans aucune saisie.

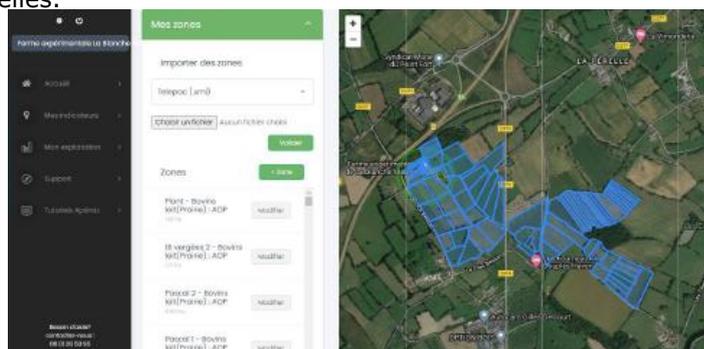


Le principe :

Chaque utilisateur installe l'application sur son Smartphone. Aptimiz détermine automatiquement par géolocalisation l'atelier sur lequel l'utilisateur travaille et enregistre le temps consacré sans aucune saisie. L'utilisateur démarre l'application le matin et l'éteint en fin de journée. L'application fonctionne avec ou sans réseau. Un historique de l'ensemble des activités est disponible pour l'ensemble de l'exploitation et permet de visualiser les temps travaillés par atelier.

Le test à la ferme expérimentale de La Blanche Maison (Pont-Hébert, 50)

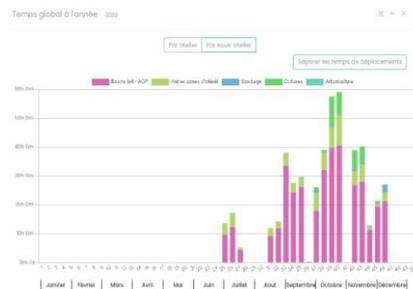
La ferme expérimentale normande de La Blanche Maison conduit un troupeau de 88 vaches laitières normandes en agroécologie. Sur la thématique de l'e-agriculture, la ferme expérimentale teste diverses solutions numériques pour les agriculteurs. L'application APTIMIZ a été installée à La Blanche Maison en février 2020. Le dispositif testé comprend un abonnement pour l'exploitation ainsi qu'un abonnement pour chacun des salariés prenant part aux travaux quotidiens de la ferme expérimentale. Durant la phase de mise en route de l'application avec l'appui d'un gérant d'APTIMIZ, un recensement du parcellaire de l'exploitation est indispensable ainsi qu'une désignation des ateliers de l'exploitation. Les parcellaires peuvent être importés à partir de fichiers issus de Telepac ou bien de MesParcelles.



Valorisation des données

L'enregistrement automatique des données permet de visualiser différents niveaux d'analyse :

- Une présentation du temps de travail global à l'année, présenté par atelier ou sous-atelier le cas échéant ;
- Une présentation du temps par parcelle, du temps par atelier, sur une période choisie ;
- Une analyse par divers indicateurs techniques : par exemple nombre d'heures par hectare ou par tonne pour l'atelier maïs fourrage, nombre d'heures par vache ou par 1000L de lait pour l'atelier bovin lait ;
- Une approche de rentabilité horaire est également disponible sur l'application.



Prise en main de l'outil

La mise en œuvre de l'outil nécessite l'adhésion de l'ensemble des utilisateurs afin d'avoir un enregistrement des données homogène et complet, indispensable pour analyser les données. Un système de notification sur Smartphone peut être mis en place pour faire penser à allumer l'application le matin.

L'analyse des données est en cours à la ferme expérimentale de La Blanche Maison. Il nécessitera d'avoir une année complète de recul pour en apprécier tous les tenants et aboutissants.

Coûts estimatifs (2020)

| Désignation | Quantité | Prix unitaire | Montant total |
|--|----------|---------------|---------------|
| Abonnement Exploitation (12 mois) | 1 | 300 € | 300 € |
| Abonnement utilisateur supplémentaire (12 mois) | 3 | 50 € | 150 € |
| TOTAL HT | | | 450 € |

Notre avis

| | |
|----------------------|--|
| Avantages | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un système d'enregistrement de temps de travaux sans aucune saisie ➤ Un zonage de l'exploitation facilité par l'utilisation de la cartographie des outils TelePac ou MesParcelles ➤ Un investissement financier et en temps intéressant pour analyser les temps de travaux par atelier |
| Inconvénients | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une application supplémentaire consommatrice de batterie sur le Smartphone de chaque utilisateur |

Action réalisée financée par :



Les Chambres d'agriculture de Normandie et l'ensemble des Chambres d'agriculteurs

et les Chambres d'agriculture pour leur activité de conseil. La Chambre Régionale d'agriculture qui porte l'offre de formation pour l'est aussi pour cette activité.

Elles sont agréées par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Ce document est destiné aux adhérents ProAgri Pilotage de Productions – Conseil collectif (27/76) et Info'conseil cultures (14). Réalisation : Chambre régionale d'agriculture de Normandie – SRCom – Crédits photos : Chambre d'agriculture de Normandie



Rédacteur :

Ferme Expérimentale de La Blanche Maison

02 33 56 12 04